

Étude de cas par le Dr Alvin De Leon



CAS : 18

DATE : 5 avril 2011

PATIENT : femme, 35 ans, droitrière



Plainte subjective : démangeaisons à l'extérieur des deux bras et à l'avant des deux jambes, mais uniquement après avoir pris une douche. La patiente rapporte que les démangeaisons persistent pendant environ 20 minutes, mais sans éruption cutanée visible. Elle rapporte qu'elles étaient si intenses qu'elle a parfois dû utiliser du vinaigre pour se soulager. Elle indique qu'il y a environ 9 ans qu'elle ressent ces symptômes et qu'ils sont toujours présents après la douche, même lorsqu'elle se douche chez sa mère ou chez sa sœur. Elle dit toutefois que ses symptômes diminuent un peu lorsqu'elle est en vacances. Elle dit avoir changé de gel douche, de savon et avoir filtré l'eau de sa maison, mais ça n'a rien changé. Elle indique également que son médecin lui a conseillé de prendre du Benadryl pour soulager ses symptômes.

Observation : aucune éruption cutanée visible n'a été observée lors de la consultation. La patiente ne présentait aucun autre symptôme physique.

Organes affectés : épiderme (peau externe)

Feuillet embryonnaire : ectoderme

Centre de contrôle au cerveau : cortex cérébral (cortex sensoriel)

Explication de la GNM : épiderme : conflit de séparation ; perte inattendue et soudaine de contact physique ou désir de séparation provoquant une ulcération de la peau durant la Phase de Conflit Actif et des démangeaisons lorsque la zone ulcérée est reconstituée durant la Phase de Guérison. L'affection de la partie extérieure des bras et des jambes indique « une volonté de se séparer » d'une personne. La patiente se trouve actuellement sur un « rail de douche » qui réactive ses symptômes, ce qui engendre une situation de **Guérison en Suspens** depuis 9 ans. Elle devra identifier son conflit originel (DHS) ainsi que tous les autres rails associés au conflit pour pouvoir terminer le Programme Biologique Spécial.

Compréhension de la GNM : la patiente a compris l'explication et a réalisé que son conflit était lié à son « désir de s'échapper » de son premier mari, dont elle a demandé le divorce il y a 9 ans après qu'il ait quitté la famille, puis qu'il ait jugé bon de revenir dans leur vie un an plus tard (**son DHS**). Elle indique que la douche était importante, car, pendant le processus de séparation, si elle faisait souvent bonne figure pendant la journée devant ses jeunes enfants, le soir, lorsqu'ils étaient couchés, elle prenait souvent une douche qui lui procurait un sentiment suffisant de sécurité pour laisser aller ses émotions et pleurer. Je l'ai encouragée à réaliser que la raison de ses démangeaisons est liée au fait qu'elle se trouve sur un rail qui implique les douches et la séparation d'avec son premier mari.

Résultats : lors d'un rendez-vous de suivi deux semaines plus tard, la patiente a déclaré avoir eu deux légers épisodes de démangeaisons après la douche, et un épisode aussi intense qu'avant après une très mauvaise journée. Elle n'a présenté aucun autre symptôme de démangeaison pendant le reste de la journée. Elle a pu faire le rapprochement entre cette mauvaise journée et le jour où son ex-mari a voulu voir les enfants, mais où elle lui a répondu que ce n'était pas le bon moment pour eux. Lors d'un autre rendez-vous de suivi deux semaines plus tard, elle continue de signaler une amélioration, à l'exception de démangeaisons occasionnelles après la douche, mais rien de comparable à ce qu'elle ressentait auparavant. Je l'ai encouragée à rester à l'affût des rails susceptibles de provoquer une réapparition des symptômes et je lui ai également demandé de changer sa vision de la douche et de ne plus la considérer comme un lieu d'expression de ses émotions relatives au divorce. Je lui ai rappelé qu'il fallait aussi établir une nouvelle relation avec son premier mari, car il fait toujours partie de la vie de ses enfants. Par conséquent, la patiente a été encouragée à faire preuve de patience face à ses symptômes qui pourraient persister jusqu'à ce qu'elle soit en mesure de tourner définitivement la page sur sa relation passée et d'aller de l'avant. Lors d'un troisième rendez-vous, la patiente a indiqué qu'elle ne ressentait plus qu'occasionnellement de légères démangeaisons après la douche et qu'elle avait l'impression que ce n'était plus un problème. Elle admet également prêter attention au moment où les symptômes apparaissent et au fait qu'ils sont souvent liés à des contacts avec son ex-mari ou sa famille.

Pour la clarification de termes spécifiques, veuillez consulter le document « Les Cinq Lois Biologiques »

Source : www.LearningGNM.com